

Droit d'auteurs - autorisation - SACEM

Par **Elisabeth Tartare**, le 12/11/2017 à 13:22

J'aimerais reprendre la musique d'une chanson (je chercherai les notes moi-même et donc ce sera un peu différent par rapport à l'original) et faire une parodie (en changeant certaines paroles). Je ne compte absolument la commercialisée. C'est juste pour partager sur les réseaux sociaux et ainsi faire passer un message à une personne.

Mon but n'est pas de gagner quoi que ce soit sur ce morceau.

Qu'ai-je droit de faire ? Que ne dois-je pas faire ? Ai-je des autorisations à demander ? A qui ? Et si je dois payer quelque chose, quel montant ?

J'espère que je suis claire.

Merci de vos réponses.